

Table des matières

ORDRE DE RENVOI	vii
INTRODUCTION	1
RÉSUMÉ DES CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION DU MINISTÈRE	
DE LA JUSTICE	3
A. Les infractions	3
B. Les auteurs des infractions	4
C. Les règles de preuve et les procédures	4
QUESTIONS LÉGISLATIVES VISÉES PAR LA RÉFORME	4
A. Les infractions	5
1. Article 150.1 — Inadmissibilité du consentement du plaignant	5
2. Articles 151, 152, 153 — Principales nouvelles infractions	6
3. Article 159 — Relations sexuelles anales	8
4. Alinéa 179(1) <i>b</i> — Vagabondage	9
B. Témoignage/protection du témoin	10
1. Paragraphes 486(2.1) et (2.2) — Utilisation d'écrans ou de télévisions en circuit fermé	10
2. Article 715.1 — Enregistrement magnétoscopique	12
C. Autres questions	13
1. Article 155 — Inceste	14
2. Paragraphe 486(1) — Procès à huis clos	14
D. La présence d'une personne de confiance neutre	15
E. L'interdiction faite à un accusé de procéder au contre-interrogatoire d'un jeune témoin	15
F. L'abolition de l'enquête préliminaire	15
G. La pornographie enfantine	16
H. La codification de l'exception à l'exclusion du ouï-dire et des preuves d'actes similaires	17
I. Un registre des agresseurs d'enfants	17
J. Les institutions correctionnelles à l'intention des agresseurs sexuels	18
LES RÉFORMES ADMINISTRATIVES	19
A. Accélérer les procédures judiciaires en cas d'agression sexuelle contre un enfant	21

B.	La préparation en vue du procès	22
C.	La formation spécialisée des professionnels	24
D.	La continuité des liens avec le procureur de la Couronne	25
E.	Un tribunal adapté aux enfants	26
F.	Un code de déontologie concernant les enfants témoins	27
CONCLUSION		27
A.	La protection contre les contestations judiciaires	27
B.	L'examen futur de la législation	28
LISTE DES RECOMMANDATIONS		31
ANNEXES		33
A.	Modifications au <i>Code criminel</i> et à la <i>Loi sur la preuve au Canada</i> résultant du projet de loi C-15	33
B.	Liste des témoins	43
C.	Soumissions écrites	47
DEMANDE DE RÉPONSE DU GOUVERNEMENT		49
PROCÈS-VERBAUX		51